RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DU GARD

Commune de LANUEJOLS

MAIRIE DE LANUEJOLS
30750

Téléphone: 04 67 82 70 83
Fax: 04 67 82 73 90
E.mail:
mairielanuejols@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANUEJOLS DU 19 DECEMBRE 2019

Présents : VIRGINIE BOYNE, MAY-LYNH CAREL, MARTIN DELORD, MATHIEU EVESQUE, EVELYNE FURSTOSS PASTORE, STEPHANE GERMAIN, JEAN-PAUL VERGNET, ALEXANDRE VIGNE,

avec la participation de SYLVIE BOYER-CAUSSE (secrétaire de Mairie de Lanuéjols)

Absent excusé : FRANCOIS TEISSIER

ORDRE DU JOUR

- Boulangerie Epicerie (Rachat à Johanna STESSELS et bail avec Johann STESSELS)
- Délibération pour le bail de location de la Cure
- Délibération pour l'encaissement des loyers des stagiaires locataires des gîtes communaux
- Participations volontaires au financement du FSL
- Adhésion 2019-2023 à l'Association des Causses Méridionaux
- Projet d'éclairage public des hameaux
- Ecole : Repas végétarien à la cantine
- Demande de subvention d'Oriane JOINEAU, psychologue scolaire
- Assainissement les Mazes : Acquisition parcelle
- Devis GERMAIN BOIS ET METAL : Barrière à Countal
- Devis GERMAIN : Aménagement de surface du parking des bornes pour véhicules électriques
- Devis CAREL et Fils : Réfection de mur à la Mouline
- Résidence de l'Ancien Porche : Proposition d'Habitat du Gard
- Participation financière du Club des boulistes aux travaux de rénovation du jeu de boules de la salle de Montjardin
- Questions diverses (Puits du Barry, Achat d'un réfrigérateur et d'un four micro-

ondes pour le foyer rural, …)

COMPTE RENDU

Début du CM à 20h30 fin à 0h 30.

1- **Boulangerie Epicerie (Rachat à Johanna STESSELS et bail avec Johann STESSELS)**

Le contrat d'achat du fonds immatériel et du reliquat de matériel (fournitures) a été signé chez le notaire en présence de Martin DELORD pour un montant de 52 500€.
Le contrat d'achat par la Mairie du bâtiment (180 000€) et du matériel de production (45 500€) a été signé. La Commune prendra également en charge les frais notariés pour soulager Johann STESSELS et les récupèrera sur les remboursements qui seront effectués par celui-ci dans le cadre d'un « contrat de vente à terme ». La promesse de vente a été signée. Les mensualités seront fixées à 1160€.
La vente sera effective dans un délai de deux mois, prévu par la Loi, pour permettre le recours éventuel d'un tiers.
Johanna STESSELS devrait poursuivre son activité jusqu'à la fin février 2020.

La délibération de principe est votée. Une autre délibération aura lieu sur les actes.

2- **Délibération pour le bail de location de la cure**

Depuis le 1er septembre le nouveau Curé occupe le logement. Le bail sera signé avec un loyer annuel de 150€. La mise à disposition du garage fera l'objet d'une clause de mise en partage pour réserver l'usage pour le véhicule électrique communal. La borne de recharge ayant été installée dans le garage.

La délibération est votée.

3- **Délibération pour l'encaissement des loyers des stagiaires locataires des gîtes communaux**

Le centre de formation encaisse les loyers et les reverse à la commune, pour cela une délibération du CM est nécessaire. Les loyers sont de 50€ semaine par stagiaire.

La délibération est votée.

4- **Participations volontaires au financement du FSL**

Le Fonds de Solidarité Logement accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour assurer les dépenses de leur logement (factures, loyers...). Il existe un FSL dans chaque département. Une participation financière de chaque commune au prorata du nombre d'habitants a été sollicitée par le FSL du Gard. Cette démarche semble avoir été faite sans vote des Conseillers Départementaux. De ce fait, et bien que la participation reste modique : 0,25€ par habitant, le CM ajourne cette demande dans l'attente d'informations complémentaires.

5- Adhésion 2019-2023 à l'Association des Causses Méridionaux

Cette association gère le site Natura 2000. Jean Paul VERGNET y représente la commune au comité de pilotage. Il s'agit d'un renouvellement d'adhésion. Le montant est de 110€/an.

La proposition est adoptée.

6- Projet d'éclairage public des hameaux

Les travaux sont en cours à Montjardin, pour les autres hameaux cela sera mis en œuvre début 2020. Aujourd'hui a eu lieu une réunion de chantier avec Olivier DIE (bureau d'étude) et Alexandre VIGNE. Une solution semble trouvée pour les 3 maisons de La Borie. Nous sommes allés à La Tour, un lampadaire adapté est prévu avec possible remplacement du poteau (en partie vermoulu).
Initialement le SMEG avait prévu des globes type « route » pour les fermes et hameaux. Il est possible de les remplacer par des lanternes « Style » mais dans ce cas la potence serait à changer et reste à la charge de la commune (environ 150 à 180€ pièce). Bien que ces dernières soient posées sur des poteaux béton, il serait quand même plus esthétique d'opter pour des lanternes « Style » notamment pour les hameaux. Alexandre VIGNE est chargé de faire le point pour déterminer le nombre de potences à prendre en charge.
Pour Lanuéjols, deux lampadaires existants sont dans le domaine privé et devraient être enlevés pour supprimer deux précédents, d'autant qu'ils n'ont pas d'utilité publique. (Cela concerne celui de Messieurs MADERON Raoul et MATEU André à la Pergue et Mme Aline VEDRINES au centre du bourg). Martin DELORD les rencontrera à nouveau avant décision du CM.

7- Ecole : Repas végétarien à la cantine

La loi EGalim promulguée en octobre 2018 oblige les communes à mettre en œuvre dans les cantines scolaires au moins un repas végétarien par semaine et ce depuis le 1er novembre 2019. Le Conseil décide de ne pas appliquer la loi à la lettre, mais de privilégier les circuits courts.

8- Demande de subvention d'Oriane JOINEAU, psychologue scolaire

(Voir la lettre de demande de cette psychologue de l'Education nationale du secteur Le Vigan-Sommières).
Alexandre VIGNE qui a aussi exercé plusieurs années comme psychologue scolaire rappelle que, comme pour les enseignants du 1er degré, la fourniture du matériel relève des communes. En l'absence de coordination d'une commune de rattachement répartissant les frais au prorata, il convient de participer directement à l'achat de matériel dont les psychologues ont besoin pour exercer leur activité dans les écoles publiques. Toutefois nous ne pouvons pas effectuer de versement en espèces. Il est proposé de demander à cette psychologue de fournir une liste de matériel (avec les références, éditeur et tarif) pour que nous puissions les lui commander.
Cette proposition est adoptée.
(Renseignements complémentaires : l'enseignante a déjà fait appel à cette psychologue pour des élèves de Lanuéjols. Celle-ci a été réactive et interviendra sur l'école).

9- Assainissement les Mazes : Acquisition parcelle

Actuellement un assainissement collectif privé existe à l'initiative des habitants mais n'est pas conforme (notamment odeurs et protection de l'environnement). Un projet de mini station d'épuration avait été mis à l'étude (montant 35 000€) mais le propriétaire du terrain a refusé. Toutefois il serait d'accord pour vendre ce terrain à la commune pour un montant de 2000€.
Le CM valide les propositions suivantes :

- **Acheter la parcelle**
- **Modifier le schéma d'assainissement collectif pour y inclure les Mazes**
- **Solliciter les subventions en 2020**
- **Transmettre au SIAEP en 2021 pour réalisation des travaux.**

Il conviendra également de mettre en œuvre le projet d'assainissement du Barry à Lanuéjols pour l'adjoindre aux demandes de subvention avant de transmettre au SIAEP en 2021

10- Devis GERMAIN BOIS ET METAL : Barrière à Countal

Devis accepté pour la fabrication de la barrière mais sans la pose qui sera confiée aux employés municipaux.

11- Devis GERMAIN : Aménagement de surface du parking des bornes pour véhicules électriques

L'installation de la borne et l'aménagement sera réalisé par le SMEG. La commune effectuera le remboursement nécessaire.
Pour l'aménagement de la zone **le devis Germain est accepté**. Il conviendra de vérifier où seront réalisées les plantations. Par mesure de sécurité, une barrière doit être installée en clôture avec la maison d'Yves VERNHET, pour prévenir les risques de chute.

12- Devis CAREL et Fils : Réfection de mur à la Mouline

Les priorités 1 et 2 sont acceptées.
La priorité 3 n'est pas retenue, cette partie du mur n'étant pas communale mais privée.

13- Résidence de l'Ancien Porche : Proposition d'Habitat du Gard

Habitat du Gard propose de revendre à la commune le bâtiment de l'ancien porche pour 103 000€. La Commune pourrait-être intéressée pour le rachat du bâtiment. Affaire à suivre…

14- Participation financière du Club des boulistes aux travaux de rénovation du jeu de boules de la salle de Montjardin

Délibération nécessaire pour pouvoir recevoir la participation de 500€ du club de Boules**.**
Validée

15- Questions diverses

15-1 Puits du Barry : pas de risque de gel, on ne le ferme pas.

15-2 Achat d'un réfrigérateur et d'un four micro-ondes pour le foyer rural
Proposition acceptée.

15-3 Différend F. André/ S. Germain : après visite sur le terrain attendre les propositions du géomètre-expert Olivier Arnal.

15-4 Parcelle ancienne décharge : plutôt que de mobiliser les employés municipaux pour la tonte régulière de l'herbe de cette parcelle, celle-ci pourrait être confiée à Sébastien Germain pour la pâture de ses brebis. Il installerait une clôture à cet effet.
Proposition acceptée.

15-5 « 50 ans du PNC » : Le PNC sollicite les communes pour s'associer à la célébration des 50 ans du Parc. Le CM ne retient pas cette proposition. Des activités seront proposées par le domaine de Pradines dans le cadre des activités touristiques et culturelles qui s'y déroulent (randonnées, observation du ciel étoilé…).

15-6 Délibération Modificative du Budget : pour prévoir le besoin supplémentaire de 15 000€ de frais d'actes pour le rachat de la boulangerie (voir point1). **Proposition adoptée.**

15-7 Problème des chats errants à Montjardin : des chats abandonnés se sont reproduits et risquent de se multiplier encore ((plus d'une dizaine actuellement). Il sera fait appel à l'entreprise qui est intervenue à Camprieu-St Sauveur.

15-8 Marchand ambulant de coquillages et crustacés : une proposition est faite du passage du commerçant qui est présent le mercredi au marché de Meyrueis. Après le marché, il pourrait passer à Lanuéjols à partir de 12h30 ce même jour. Il faudra assurer la diffusion de l'information pour qu'il puisse avoir suffisamment de clients pour maintenir sa tournée.
Contact pris par Alexandre VIGNE, le commerçant viendra mardi 31 décembre à 12h30 sur la place pour faire un essai. Des affichettes seront posées pour annoncer sa venue.

15-9 Crèche : Comme prévu, des rencontres ont eu lieu entre l'équipe de la crèche et de la ComCom. Cela a permis de résoudre certaines questions (notamment concernant les pratiques au sein de la crèche : promenades des enfants, l'activité cuisine). Cela reste plus compliqué pour les contrats de travail (perte de la prévoyance et de la mutuelle, la mobilité reste obligatoire et la ComCom refuse les heures supplémentaires). Une nouvelle rencontre est prévue et la consultation continue. Un accord pourrait intervenir avant la date butoir du 20 avril 2020.
L'association sera maintenue. La ComCom reprendrait les sommes en trésorerie de l'association.
Il est proposé d'utiliser ces sommes, redistribuées sous forme de prime, pour compenser la perte de prévoyance et de mutuelle en attendant que la ComCom ait trouvé une solution.

15-10 Voitures électriques : le véhicule municipal est installé et semble avoir une autonomie intéressante. Peu de contraintes, une seule révision annuelle au Vigan. Il faudra l'équiper en pneus neige et la logoter. Pour le projet « d'auto en partage » Martin DELORD se charge de suivre le projet (Budget entre 20 et 25 000€).

15-11 Groupe informatique : un groupe est constitué à l'initiative d'Evelyne FURTOSS-PASTORE. Une première réunion aura lieu le 11 janvier à 10h au foyer rural. Nicolas ALTOUNIAN a accepté d'animer cette formation.

15-12 Colonnes pour collecte de verre : 2 ou 3 seraient installées dans le village en janvier. Le CM souhaite avoir plus d'information sur cette opération.

15-13 travaux à prévoir : Refaire la chape de l'abribus de Lanuéjols qui s'inonde.

15-14 Vœux du Maire : la date est fixée au samedi 11 janvier à 18h30 au foyer rural.

Fin du CM à 0h 30